



La Société de commerce néerlandaise a affrété les navires suivants :  
Pour Amsterdam : *Johanna Catharina*, cap. Wildschut ; *Japan*, cap. van der Zee ; *Louise Maria*, cap. Jaski ; *Oost-India Packet*, cap. Backer ; *Lucia Maria*, cap. Barends ; *Catharina Johanna*, cap. Tjebbes ; *Albatros*, cap. Haasnoot.  
Pour Rotterdam : *Johanna*, cap. Poort ; *Batavier*, cap. Uil ; *Beft*, cap. Muller ; *Nieuw Lekkerland*, cap. Kramer ; *Laurens Koster*, cap. Kleve.  
Pour Danzig : *Pictura*, cap. Tydeman.

Les nouvelles de Lisbonne que nous avons publiées hier, annonçaient un changement de ministère. Le nouveau cabinet est composé de la manière suivante : à la guerre, le vicomte Sa da Bandeira ; aux affaires étrangères, le comte de Lavradio ; à la justice, M. Aguiar ; aux finances, M. Julio Gomez ; à la marine, M. Mousinho. Le duc de Palmella conserve la présidence du conseil.

Le parti septembriste l'emporte, et cependant il n'est pas probable que ce nouveau triomphe le satisfasse, les aspirants au ministère étant nombreux. Un journal de Madrid en porte le nombre à 80. Tous ces ambitieux déçus ne tarderont pas, sans doute, à trouver quelque prétexte de recommencer, contre ce nouveau cabinet, l'opposition qui leur a déjà si bien réussi.

Il paraît que l'un des premiers actes des septembristes sera de faire subir de fortes réductions à la liste civile. Ils allèguent, pour justifier ces réductions projetées, l'état déplorable où se trouvent les finances. En effet, le crédit public est nul, et les affaires commerciales sont presque entièrement suspendues.

L'affaire de la succession des duchés de Schleswig et Holstein, continue de préoccuper vivement les esprits en Allemagne. Dans plusieurs villes du grand-duché de Bade on signe des pétitions aux états pour réclamer une protestation énergique de leur part contre l'acte posé par le roi de Danemark. Dans le duché de Holstein, l'agitation produite par cet acte, prend une grande intensité ; on écrit d'Altona, le 23, que les habitants les plus notables de cette ville se sont réunis et ont adopté une protestation qui a été adressée aux états assemblés à Itzehoe.

### Le bill des sucres en Angleterre.

Dans la séance du 28 juillet, de la chambre des communes, la discussion sur le projet ministériel relatif aux sucres a été continuée.

M. Philip Miles, député de Bristol, qui le premier a ouvert la lutte contre le projet de sir Robert Peel, relatif aux céréales, en proposant l'ajournement à six mois, confirme ce qu'a dit lord G. Bentinck qu'en proposant l'amendement, le parti protectionniste n'a pas eu vue de prolonger le débat à cette époque avancée de la session. C'est parce qu'il a la conviction qu'une décision éclairée et raisonnée ne saurait intervenir en ce moment qu'il désire voir ajourner la question. Je ne saurais, dit-il, admettre que la mesure doive procurer de grands avantages au pays, et c'est parce que j'ai la conviction qu'elle aura un résultat tout contraire, qu'elle sera un encouragement pour l'esclavage et la traite, que je suis résolu à appuyer l'amendement.

La discussion a roulé hier sur la situation des colonies des Indes occidentales et c'est parce que j'y ai moi-même de grands intérêts et que j'ai le désir d'exprimer moi aussi mon opinion à ce sujet, que je prie la chambre de ne pas en venir au vote sans m'avoir entendu. Suivant tous les renseignements puisés par moi auprès de gens parfaitement compétents, suivant toutes mes connaissances personnelles, je puis déclarer que la mesure aura pour effet de faire laisser en friche un grand nombre de plantations. Toutes celles qui sont établies sur des terres de mauvaises qualités et qui n'ont pas les avantages de se trouver à proximité des grands centres de la navigation, cesseront d'être cultivées.

Je prendrai pour exemple l'île de la Jamaïque, qui renferme à peu près quatre cents plantations en pleine exploitation, et il résulte des renseignements qui m'ont été fournis par une personne à laquelle la question est familière, que 150 ou 200 d'entre elles cesseront d'être cultivées. Déjà un grand nombre sont ainsi abandonnées, et c'est un fait triste à constater, mais qui n'en est pas moins vrai, que par suite de l'absence

ner les plats qu'il aimait. De son côté, Madeleine suppléait au luxe des mets par la grâce de son esprit. Maurice se laissait prendre facilement à de si poétiques illusions. Pourtant, de loin en loin, il s'émerveillait de cet esprit et de cette grâce à laquelle il était resté si long-temps sans accorder la moindre attention. Ainsi, tout allait bien tant qu'on était à table. Malheureusement les soirées se traînaient avec une désespérante lenteur, non pour Ursule ou pour Madeleine, mais pour Maurice, qui ne savait à quoi les employer. Il est à remarquer que les femmes sont toujours occupées, tandis que les hommes ne font absolument rien dès qu'ils cessent de travailler sérieusement. Assises autour de la lampe, Madeleine et Ursule jouaient de l'aiguille et du crochet ; Maurice, les mains dans ses poches, se promenait autour de la chambre d'un air ennuyé. Il allait de l'une à l'autre, examinait leur ouvrage, s'asseyait, se levait, revenait s'asseoir. Même entre les plus belles intelligences, les sujets de conversation ne sont pas inépuisables ; je n'explique très bien que les hommes aient inventé les cartes et les échecs pour se dispenser de parler quand ils sont ensemble. Depuis le jour où il était entré chez sa cousine avec l'intention de l'outrager, Maurice était devenu moins acéré dans ses discours. Il s'observait et se contenait davantage. Plus d'une fois, sur ses lèvres frémissantes, il avait retenu le trait prêt à partir. Cependant, quoiqu'il pût faire pour se dominer et se vaincre, exaspéré par l'ennui qui aussi ses colères et ses emportements, il achevait rarement la soirée sans laisser échapper quelque parole amère et blessante. Plus sûre de son empire, Madeleine, au lieu de courber la tête comme autrefois, répondait alors avec une douce fermeté, dans ce charmant langage que parle la raison lorsqu'elle est tempérée par la grâce et la bonté. De temps en temps, Ursule glissait son petit mot que n'eût point désavoué la servante de Molière. Maurice commençait par s'irriter ; il en venait bientôt à garder un silence boudeur ; quelquefois enfin il ne pouvait s'empêcher de

Malgré l'angélique bonté, malgré les prévenances empressées de Madeleine, les soirées semblaient encore bien longues à Maurice. Souvent la conversation se brisait et se renouait avec peine. La jeune fille, pour combattre l'ennui, avait prié Maurice de lui faire la lecture ; mais, à cette proposition, Maurice s'était révolté. Dans sa vie oisive et dissipée, il lui était arrivé bien rarement d'ouvrir un livre. Au milieu de ses folles dépenses, il s'était occupé de chevaux, d'équipages, d'ameublements ; il n'avait guère songé à chercher dans la lecture un aliment pour la réverte ou pour la réflexion. Repoussée une première fois, Madeleine ne se rebuta pas. Un soir, elle remit à son cousin un des ouvrages les plus charmants de la littérature anglaise, *l'histoire de Wakefield*. On sait avec quelle finesse, avec quelle simplicité touchante, Goldsmith a su, dans ce livre, nous raconter

de la protection à laquelle nos colonies avaient droit, les populations se trouvent dans l'état le plus misérable.

Lord John Russell prétend que le système protecteur est vicieux, et moi je prétends que le gouvernement et ses mesures sont la cause véritable de la misère dont souffrent les colonies. La production du sucre à la Jamaïque a considérablement diminué depuis quelques années par suite de longues recherches et de l'absence de protection pour l'industrie saccharine. Il en est de même par toutes les colonies anglaises des Indes occidentales.

Le chancelier de l'échiquier nous a dit que le but de la mesure est d'augmenter le chiffre de l'importation des sucres et de tirer profit de l'augmentation du revenu qui en sera la conséquence nécessaire. Je suis surpris d'entendre le ministre d'un pays libre comme le nôtre, se glorifier du revenu à provenir de la traite, car si le projet du gouvernement est adopté, le trafic des noirs en sera doublé. J'ai la conviction que si nous voulons mettre un terme à la traite, si nous voulons mériter notre réputation d'honneur et de philanthropie, nous devons montrer au monde que le travail libre est moins cher que le travail esclave. Si vous n'agissez pas ainsi vous prouverez que les principes de liberté commerciale énoncés dans cette enceinte ne sont qu'un prétexte fallacieux et que vous voulez la continuation de ce traité.

Plusieurs orateurs ont encore pris la parole, en partie pour défendre le projet du gouvernement, et en partie pour appuyer la proposition de lord George Bentinck.

Lord John Russell a défendu le bill ; il a terminé son discours en déclarant qu'en cas de rejet du bill, il se verra forcé de prier la reine de confier les rênes du gouvernement aux mains de la majorité.

On a ensuite procédé au vote et la proposition de lord George Bentinck a été rejetée par 265 voix contre 135 ; majorité en faveur du ministère : 130 voix.

Bien que ce vote ne décide pas encore définitivement du sort du bill qui doit encore être discuté dans les chambres, il n'est pas moins vrai que l'adoption n'en est presque pas douteuse dans la chambre des communes, au moins pour ce qui en touche le point capital. Le rejet dans la chambre des lords en est possible, mais peu probable.

### L'opposition en France.

L'article suivant du *Journal des Débats* est trop conforme à nos idées pour que nous ne l'insérions pas dans nos colonnes :

« L'opposition n'a peut-être pas toutes les vertus ; mais il en est une qu'il ne faut pas lui contester : elle seule comprend, aime et veut le progrès. Qu'on la laisse faire, elle ouvrira la source des améliorations, et elle fera couler des ruisseaux de miel et de lait au milieu des populations charmées et reconnaissantes ; elle a le secret de toutes les innovations utiles, de toutes les réformes, et il est juste d'ajouter que si elle a ce secret, elle le garde bien. Quant au parti conservateur, quant au gouvernement, tout progrès leur est antipathique, la moindre amélioration les effraie ; l'immobilité est leur loi, et la borne leur emblème. Voilà un des articles du catéchisme de l'opposition ; et il y a une foule d'honnêtes gens, sur la limite qui sépare l'opposition et le parti conservateur, qui regardent cette accusation comme à-peu-près incontestable.

« Oui, nous détestons le progrès comme le conçoit l'opposition, ce qui ne nous empêche pas d'aimer le progrès véritable. Pour l'opposition, la première condition du progrès, c'est une mobilité perpétuelle ; une instabilité générale. La France s'est donnée une constitution en 1830 ; il faut se hâter de la changer. L'opposition n'attend pas que l'expérience ait mis ses défauts à nu ; dès le lendemain, dix, quinze ans après, elle prétend que la constitution soit remaniée de fond en comble. Quant à nous, nous nous faisons une autre idée de ces grandes lois qui sont la base même des sociétés politiques, et qui se lient si intimement au sort des états. Nous ne croyons pas qu'il soit sans danger et sans dommage d'y toucher légèrement, fréquemment ; en un mot, nous n'aimons pas que l'on en change tous les matins. Il faut qu'une amélioration soit bien grande et bien certaine, pour qu'elle ne nous semble pas achetée trop cher, si un bouleversement de la foi fondamentale en est le prix. Par exemple, la loi électorale peut bien n'être pas le dernier mot du gouvernement représentatif, nous ne serions pas embarrassés pour formuler, nous aussi, notre programme de réforme électorale. Mais nous sommes moins frappés des avantages d'une telle réforme, que des dangers qu'il y a à remanier de telles lois avant que le temps ait pu leur refuser ou leur accorder sa sanction, et à donner ainsi l'exemple du mépris de ce que les peuples devraient au contraire s'accoutumer à respecter avant tout.

« Aux yeux mêmes des chefs les plus éminents de l'opposition, le progrès consiste uniquement dans le perfectionnement du mécanisme constitution-

toutes les joies, toutes les angoisses de la famille. Maurice, dans sa profonde ignorance, refusait avec humeur de lire les premières pages. Il demandait à sa cousine si elle le prenait pour un enfant qu'on amuse avec des contes. Madeleine insista doucement, et Maurice, plutôt par impatience que par bonté, pour se débarrasser de ses importunités, commença la lecture de cet admirable récit. Il y a dans la peinture de tous les personnages, dans la manière dont ils sont mis en scène, dans l'artifice avec lequel les moindres circonstances s'enchaînent à l'action, tant de naturel et d'entraînement, qu'il est bien difficile de quitter ce livre avant de l'avoir achevé. Maurice, malgré son dédain superbe pour ce qu'il appelait des contes de nourrice, ne put résister à l'attrait de cette épopée domestique. Déjà ses entretiens journaliers avec Madeleine avaient amolli son cœur et l'avaient préparé à recevoir et à féconder ces germes précieux. En voyant à quelles épreuves sont réservées les destinées les plus obscures, il comprit qu'il y a place pour les vertus les plus élevées, pour les plus héroïques dévouements dans les plus humbles conditions. Il acheva d'une haleine, et remercia sa cousine du plaisir qu'elle lui avait procuré. A compter de ce jour, il ne se fit plus prier. Etonné du charme qu'il trouvait dans ses lectures, il admirait, sans l'avouer, la raison supérieure de Madeleine, il se laissait guider par elle et se sentait devenir meilleur. Le livre une fois fermé, ils échangeaient leurs pensées et leurs sentiments ; Ursule prenait part à la discussion, et ils arrivaient ainsi à la fin de la soirée sans avoir compté les heures.

Pierre Marceau et sa femme venaient de temps en temps passer la veillée chez Madeleine, qui s'était prise d'une amitié sincère pour ce petit ménage. Dans le fond de son cœur, elle voyait en Pierre Marceau l'instrument providentiel de la réhabilitation de Maurice ; elle ne pouvait oublier que, sans lui, Maurice eût peut-être attendu bien long-temps encore l'occasion de se mettre au travail. De leur côté, les deux artisans n'oubliaient pas que c'était à l'intervention de Madeleine qu'ils avaient dû le secours de Maurice, dans une circonstance épineuse où tout leur avenir se trouvait engagé. Ils en gardaient un pieux souvenir, une reconnaissance exaltée. Bien qu'ils se fussent habitués à ses manières, et qu'ils eussent fini par l'aimer, Maurice les effarouchait encore un peu ; mais ils avaient pour Madeleine un véritable culte qui touchait presque à l'adoration. Ils avaient bien vite compris que ces deux jeunes gens, qu'ils croyaient frère et sœur, n'étaient pas à leur place ; aussi, avec ce tact aimable que l'éducation ne donne pas apportant-ils dans leurs relations de voisinage un sentiment de respect et de déférence qui n'était rien à la sincérité de leur affection.

Ils venaient quelquefois, le soir, quand les enfants étaient couchés ; de loin en loin, à la prière de Madeleine, qui aimait à les voir autour d'elle, ils amenaient les chers petits. Maurice s'était élevé d'abord contre l'intru-

nel, et ce perfectionnement, ils le voient dans le développement indéfini certains principes qu'ils décoraient de noms les plus pompeux et souvent plus vides. On ne rêve, on n'ambitionne qu'une chose pour le peuple : le droit de voter partout et autant qu'il lui plaira, et de jouir sans entraves et sans contre-poids de toutes les libertés imaginables, même de celle dont il ne se soucie pas et qui seraient nuisibles à tout le monde. On persuade que cela lui tiendra lieu de tout, d'instruction, de moralité, de bien-être ; qu'il sera toujours assez heureux s'il a sans cesse en sa possession une boule à mettre dans quelque urne blanche ou noire. L'extension des droits politiques, voilà leur idéal. Ce n'est pas là le nôtre. Le progrès que nous voulons pour le peuple, c'est celui de la moralité, de l'instruction et surtout du bien-être ; car avec le bien-être, son instruction et sa moralité croîtront plus sûrement qu'avec l'extension des droits politiques.

« Si on conteste que l'opposition se fasse du progrès cette idée vicieuse, qu'on nous dise donc qu'elle autre définition elle en a donné qu'on veuille nous faire connaître le programme des améliorations qu'elle a proposé de faire sanctionner par les chambres tant qu'a duré la législature qui vient de finir, ou celles qu'elle compte réaliser quand elle sera au pouvoir ; à moins qu'on ne préfère nous rappeler les grandes choses qu'elle a accomplies en ce genre, lorsque ses coryphées étaient ministres ou ambassadeurs.

« Si le parti conservateur n'entend pas le progrès comme l'opposition, s'il ne le place pas uniquement dans l'extension des droits politiques, le fait pas consister davantage dans une manie effrénée de changements qui ne trouve rien de bon ni de bien, et qui prétend réformer toutes choses, les grandes et les petites, et les petites de préférence aux grandes ; qu'une chose est mauvaise par cela seul qu'elle existe et qu'elle a duré, n'a pas une petite réforme à entreprendre tous les matins dans l'unique but d'occuper les oisifs et de donner pâture à quelques esprits inquiets et malades. Il se méfie des réformes qu'on vante en termes de prospectus de tous ces prétendus docteurs qui ont des remèdes pour tous les maux, aime les améliorations sérieuses, véritables et possibles ; il les souhaite et les réalise quand il peut, et les prépare quand il ne peut pas les accomplir.

### Affaires d'Espagne.

(Correspondance particulière de l'Époque.)

Madrid, 23 juillet.

Je m'empresse de vous transmettre comme positive une nouvelle que vous ne trouverez peut-être pas sans importance. Hier à la nuit, est parti de Madrid pour Lisbonne un officier attaché au ministère de la guerre. On a fait bien des conjectures sur cet événement, qui a occupé toutes les conversations de la capitale. Je vous donne comme certain que la mission de cet officier est de porter au cabinet de Lisbonne l'*ultimatum* du gouvernement espagnol relativement à l'extradition des officiers qui, à la suite des derniers événements de la Galice, sont passés en Portugal. On sait que ces officiers avaient été réclamés par l'ambassadeur d'Espagne, M. Gonzalez Bravo, sous le prétexte qu'ils complotaient à conspirer contre leur pays, en entretenant des relations intimes et suspectes avec leurs anciens amis politiques. Le cabinet de Lisbonne n'avait pas fait droit à la demande de Gonzalez Bravo, quoiqu'il y ait traité d'extradition entre les deux pays.

Je profite de cette occasion pour vous donner quelques détails sur la conspiration qui vient d'être découverte à Pamplune ; dès hier, les journaux de Madrid en ont donné la nouvelle, mais le gouvernement n'a reçu le rapport du capitaine-général qu'hier dans l'après-midi et par un courrier extraordinaire.

Il paraît que le plan des conspirateurs était de commencer par assassiner le capitaine-général Pavia et de s'emparer de la citadelle. Ce sont deux sergents du régiment d'infanterie de Zamora, qu'on avait tenté de séduire, qui ont révélé le plan des conspirateurs. Aussitôt des mesures de sûreté ont été prises, et des arrestations nombreuses ont été faites. Vous apprendrez avec plaisir qu'aucun officier de la garnison, ni aucun habitant important de la ville, ne paraissent être compromis dans cette affaire.

Les lettres arrivées de Séville annoncent que la ville est très-inquiète, à cause d'un grand mouvement qui a eu lieu dans les troupes qui forment la garnison. Dans la nuit du 18 au 19, moment où tout reposait dans la ville, deux bataillons du régiment de Navarre, appuyés par un escadron de lanciers de Castille et accompagnés d'une batterie d'artillerie, sont sortis de toute hâte, se dirigeant sur Huelva. On assurait que ce mouvement avait été déterminé par l'arrivée d'un courrier extraordinaire qui avait été expédié de Huelva au capitaine-général de l'Andalousie ; mais ce qu'il y a de positif, c'est que personne n'en sait le motif.

La sœur de Maurice, la pauvre Marceau : du sang aristocratique qu'il avait dans les veines, pauvre enfant n'avait gardé que l'instinct de l'orgueil et de la pitié. Un jour, devant Madeleine, il parlait d'eux avec mépris. Madeleine, qui sentait de plus en plus forte et qui n'entendait pas raillerie là-dessus, regarda pour la première fois avec sévérité. — Allez, lui dit-elle, n'êtes qu'un ingrat ! Mais, lors même que ce bon Marceau ne vous eût pas frayé la voie du travail où vous êtes entré, vous devriez encore être fier de toucher la main d'un homme qui a fermé les yeux de son vieux père et qui a nourri sa femme et ses enfants. A ce reproche trop mérité, Maurice, quelques jours auparavant, eût bondi de colère, rougit et se tut.

Un soir, toute la famille était réunie. Thérèse, c'était le nom de la sœur du jeune artisan, avait apporté son ouvrage ; rangées autour de la lampe, les trois femmes travaillaient en conversant à demi-voix. Quelques pas de là, Marceau les observait avec l'expression bien connue de la force au repos. De temps en temps, Thérèse, sans interrompre sa lecture, levait vers lui ses yeux en souriant ; la figure du jeune ouvrier s'animait alors d'une plus douce joie. Accoudé sur la table, une main enfouie dans ses cheveux, Maurice tourmentait de l'autre les feuillets d'un livre qu'il avait apporté, et dont le choix eût singulièrement étonné Madeleine si elle eût pu deviner le poison qu'il renfermait. Il avait pris ce soir-là un air d'ange révolté, triomphant dans le mal, qui préoccupaient singulièrement sa cousine. Avec la sagacité qui lui était habituelle, la jeune Marceau avait compris aussitôt que ce livre absorbait toute son attention. Curieuse et inquiète, elle pria Maurice de le lire. Il obéit avec empressement.

C'était un de ces romans si nombreux il y a une quinzaine d'années, et qui heureusement deviennent plus rares de jour en jour. On y parlait d'orgueil, presque avec mépris, du devoir et de la famille. En revanche, on exaltait la passion en lui attribuant une mission divine. Dans ce roman, comme dans tant d'autres publiés vers cette époque, le héros, après avoir foulé aux pieds tous les ridicules préjugés dont se compose l'éducation, après s'être posé en face de la société comme un Ajax insultant les dieux, ou plutôt comme un Solon qui devait la régénérer par l'exemple de sa vie, après avoir soutenu contre les institutions une lutte acharnée, finissait par lâcher pied et perdre courage. Désespérant des hommes et des choses, il se ligait contre une société corrompue, qui refusait de recevoir les lois de son orgueil et les oracles de son génie, pour la punir, il se réfugiait dans le suicide, comme dans le dernier, l'unique asile qui restât ici-bas aux grands hommes et aux belles âmes. Mais il ne voulait pas s'avouer vaincu ; il essayait encore de cacher sa défaite et son agonie en jetant au ciel et à la terre un défi de rage et de défi. Toutes ces belles choses, qui ont fait l'admiration de toute une génération, étaient écrites d'un style creux, sonore et ronflant.

Ce matin, les journaux de l'opposition modérée affectent de regretter sur le parti progressiste la responsabilité de la conspiration de Pampelune; cependant la plupart des personnes arrêtées, tiennent plus ou moins intimement au parti carliste. L'instruction qui se fera bientôt nous apprendra ce que nous devons penser là-dessus.

Les journaux espagnols annoncent que le gouvernement de Madrid a envoyé un ultimatum au cabinet portugais relativement aux prisonniers espagnols fugitifs dont il demande l'extradition. Ils prétendent que les Espagnols réfugiés en Portugal ont pénétré plusieurs fois sur le territoire espagnol et y ont commis des actes de violence. Le *Heraldo* engage le gouvernement à maintenir sa dignité et ses droits. Le moment est venu, dit-il, de songer à arrêter l'incendie qui menace de nous consumer.

### Nouvelles et faits divers.

La *Gazette d'Augsbourg* confirme la nouvelle donnée il y a quelques jours par l'*Observateur Rhénan*, de la formation d'une grande compagnie qui entreprendra le transport des voyageurs dans toutes les directions, et leur épargnera l'ennui de payer les dépenses du voyage en route, en leur donnant au départ des coupons qui sur toute la route seront reçus en paiement par les hôtels, les auberges, les compagnies a pris les arrangements nécessaires. Cette compagnie a son siège à Londres. Elle a déjà pris ses dispositions sur la route d'Ostende à Alexandrie, et elle espère pouvoir faire partir d'ici à quelque temps une première caravane de 300 voyageurs, qui se rendront d'Ostende à Cologne par le chemin de fer belge et rhénan, remonteront le Rhin pour aller s'embarquer à Trieste pour Alexandrie. La *Gazette d'Augsbourg* ajoute que M. Waghorn n'est pour rien dans cette entreprise.

On nous écrit de Sittard (Limbourg), le 28 juillet: Un malheureux et singulier événement est arrivé hier dans notre ville: la maréchante avait arrêté un sieur Frédéric Pruissen qui avait été surpris se livrant à un vol de récolte, et elle l'avait écroué dans la prison de Sittard vers 7 heures du soir. A 9 heures le gardien de la prison se rendit au cachot de Pruissen pour lui porter la nourriture, mais au lieu d'un homme il n'y avait plus qu'un cadavre en prison. Le malheureux s'était pendu au moyen d'une corde qui lui servait de bretelle.

C'est, dit-on, le 15 du mois prochain que sera établi le service de nuit, sur le chemin de fer du Nord. A la même époque, il y aura par jour deux échanges de dépêches entre Bruxelles et Paris.

On lit dans le *Courrier Français*: Nous avons dit que les rails du chemin de fer du Nord étaient trop faibles pour le poids des locomotives. La compagnie, si prodigue de démentis, se décide pourtant à rendre hommage à la vérité sur ce point. Voici ce qu'elle fait insérer dans un des journaux à sa dévotion:

« La compagnie du Nord, après avoir fait examiner l'ensemble de la ligne et constater l'état des matériaux qui constituent la pose de la voie de fer, a pris la résolution d'ajouter une cinquième traverse aux quatre qui servent de support à chaque rail. Par ce moyen, toute inflexion deviendra impossible, quel que soit le poids qui circule sur la voie. Cette amélioration sera introduite sur toute la ligne principale. En ce qui concerne les embranchements que la compagnie fait construire, elle emploiera, pour la voie, des rails plus forts que ceux qui ont été employés jusqu'à ce jour. »

On lit dans le *Commerce Belge* d'hier: Depuis quelques jours, on parlait vaguement d'une certaine agitation dans plusieurs quartiers de Bruxelles, motivée par la cherté prolongée des pommes de terre. Nous regrettons de devoir annoncer qu'aujourd'hui même cette agitation vient de se traduire en un acte de violence condamnable. A la hauteur de la rue des Fripiers, sur le Marché-aux-Herbes, un homme de la campagne qui remportait des pommes de terre qu'il n'avait pas vendues, s'est vu assaillir par quelques hommes du peuple. Ses pommes de terre ont été répandues à terre; et aussitôt elles ont été pillées par un rassemblement devenu en un clin-d'œil considérable. Au moment de mettre sous presse, le rassemblement n'était pas encore dispersé.

Au printemps dernier, dit la *Gazette d'Augsbourg*, quelques paysans de la province de Cochetie, dans la Grusinie, étaient allés couper du bois dans la forêt. En retournant chez eux, ils furent obligés de se séparer; l'un d'eux fut arrêté par six Lesghiens armés; malgré la supériorité du nombre, il en tua un d'un coup de fusil et en renversa un autre d'un coup de sabre. Il en restait quatre qui l'assaillirent violemment. L'un d'eux lui porta un coup de sabre si violent sur la tête qu'il tomba, mais il n'était pas blessé. Bientôt il s'aperçut que le nombre de ses ennemis avait augmenté. D'au-

tres Lesghiens étaient accourus à cette scène sanglante. Le paysan fit semblant d'être mort; les Lesghiens craignant le retour de ses camarades lui coupèrent la main droite; le paysan supporta l'opération avec tant de courage qu'il ne donna pas signe de vie. Les Lesghiens emportèrent cette main comme un trophée, mais ils furent obligés de laisser leurs camarades tués. Quand ils furent partis, le paysan se releva et retourna dans son village. La vérité de son récit résulte de la main qui lui manque et de deux corps des Lesghiens trouvés dans le bois.

— Une scène tragi-comique se passait, mercredi dernier, au milieu d'une des rues d'Etampes, en France, entre le sieur B... et sa nouvelle épouse. Depuis quelque temps, le sieur B... avait épousé civilement la demoiselle P..., sa nièce et sa filleule; le mardi 8 juillet, jour convenu pour la bénédiction nuptiale, les témoins et quelques personnes invitées se trouvaient réunis dans l'église, où M. le curé prononça, selon l'usage, un discours analogue à la cérémonie, et dans lequel on avait remarqué ces paroles:

« Un lien indissoluble vous unit pour toujours; vous devez supporter réciproquement vos défauts avec patience et résignation. »

La cérémonie terminée, on se dirigea vers la maison du restaurateur où devait se faire le repas de nocce; après ce repas, où l'on but copieusement sans doute, on se disposa à faire un tour de promenade. La mariée partit la première, le mari resta en arrière; mais un des convives, qui se trouvait près de celle-ci, lui offre par complaisance son bras, qu'elle accepte. A une certaine distance, le sieur B..., ayant probablement réfléchi, s'avance pour réclamer le bras de sa moitié; elle le lui refuse et ne lui donne aucun signe amical. Le mari, se trouvant choqué de ce refus, la saisit par le bras et veut l'entraîner; elle résiste et le repousse. Du petit au grand l'action s'engage sérieusement, et les coups de poing se portent de part et d'autre sans ménagement aucun; le chapeau de l'un tombe et la belle écharpe de l'autre est en lambeaux; les gens de la noce s'esquivent et les passants s'amusent autour des acteurs de cette scène scandaleuse; le prêtre, qui avait donné la bénédiction nuptiale et qui passait là par hasard en ce moment, dit en s'éloignant: « Ils ont la mémoire bien courte. »

— Scènes de sorcellerie. — Vengeance espagnole. — Nous empruntons aux journaux espagnols le récit qui suit:

« Maria Rodrigues, habitante de Alquilafuente, était malade depuis longtemps, et sa maladie devint plus sérieuse vers le mois de mai 1845; elle éprouvait des douleurs violentes, qui allaient de la gorge à l'estomac, accompagnées de convulsions qui ne lui laissaient aucun repos. Les médecins et les empiriques avaient été consultés; leurs remèdes, suivis avec soin, n'avaient amené aucune amélioration dans l'état de la malade. »

« Maria Rodrigues avait une fille nommée Justa. La mère et la fille avaient eu quelques désagréments avec Cirila Gomez, leur voisine, et avaient cessé tout rapport avec elle, évitant même de la saluer quand elles la rencontraient dans la rue. »

« La famille de Maria, imbuë de croyances superstitieuses, crut qu'elle avait été ensorcelée par Cirila, et cette idée prit plus de force dans son esprit, lorsqu'elle sut que Cirila, étant un jour au lavoir, avait dit qu'elle avait le diable devant les yeux lorsqu'elle voyait Maria Rodrigues ou quelqu'un des siens. »

« Dans cette croyance, les Rodrigues s'occupèrent des moyens de délivrer la possédée du sortilège dont ils la croyaient victime; ils tentèrent de renouer amitié avec elle, et pour cela, on se réunissait dans la maison du curé de la paroisse, dont les exhortations conciliantes n'eurent aucun résultat, car en sortant de chez lui, Cirila déclara qu'elle ne pardonnerait jamais aux Rodrigues les brutes calomnies qu'ils avaient fait courir sur son compte. »

« Peu de jours après, Maria Rodrigues et son gendre, Francisco Abad, allèrent au monastère de Saint-Bernard, et prièrent le supérieur de réciter les oraisons et évangiles de Saint-Marc et de saint-Luc pour chasser le démon du corps de Maria. »

« Pendant trois jours qu'ils restèrent dans le convent, le supérieur lut neuf fois à la malade les prières demandées, et enfin le prêtre ayant mis l'étole sur la tête de la patiente, et voyant que les soubresauts et les tremblements ne cessaient pas, dit que jamais il n'avait vu possédée en aussi mauvais état, et qu'il n'y avait que le Dieu du ciel ou celle qui l'avait rendue malade qui pourrait la guérir. Il est impossible de croire qu'une parole aussi imprudente ait été prononcée par un homme grave, cependant un témoin l'a affirmé. »

« Toujours est-il que le lendemain de leur départ du convent, Cirila, passant devant la porte de la maison de Maria Rodrigues, fut appelée par Justa, qui se trouvait dans une cuisine, qu'elle y entra fut entourée de Maria, de son mari, de son gendre et de Justa; que les Rodrigues mirent une grande quantité de bois dans le four, et l'allumèrent après avoir fermé la porte. »

« Il est plus facile de s'expliquer que de décrire la scène qui se passa alors entre ces gens, possédés du délire de la superstition et de la peur et la malheureuse victime de leurs absurdes préjugés. Ils se jetèrent sur elle et firent tous leurs efforts pour la pousser dans le four, transformé en une ardeente fournaise, et une lutte ardente, mortelle, désespérée, eut lieu entre ces misérables et la malheureuse Cirila. Celle-ci, vaincue, épuisée, tenta un dernier moyen: elle prie ses bonheurs qu'ils veulent bien l'entendre un moment; ils y consentent. Elle se jette à genoux et s'écrie: « Je suis sorcière, je le déclare, et je rendrai la santé à la malade. » Sur cet aveu, sur cette promesse, on la laissa sortir; mais Justa lui fit une dernière menace:

« d'éclat, n'avait jamais passé une soirée à l'Opéra sans éprouver un profond ennui. Au milieu des propos frivoles de ses compagnons de folie, c'est à peine s'il avait entrevu ce qu'il y a d'enivrant dans la musique, dans cette forme de l'imagination si vague et pourtant si riche; jamais les accents d'une voix mélodieuse ne l'avaient transportés dans les régions idéales de la passion et de la rêverie. Maintenant, assis près de Madeleine, seul avec elle, car personne, dans la foule attentive qui les environnait, ne lui envoyait un regard ami, il écoutait le dernier chant de Rossini comme une langue nouvelle dont le sens se révélait à lui pour la première fois. Les premières mesures l'avaient délicieusement ému; il se sentit avec étonnement pénétré d'enthousiasme et de sympathie pour ce beau poème. Les sanglots d'Arnold, au moment où il apprend la mort de son père, réveillèrent en lui le souvenir de son père, mort sans qu'il eût pressé une dernière fois sa main défaillante. Le serment des cantons conjurés, pour la commune délivrance éveilla dans son cœur une fibre jusque-là muette, l'amour de la patrie et de la liberté. Toutes les saintes pensées se tiennent par la main; lorsque l'une d'elles s'est emparée de notre conscience, elle appelle ses sœurs d'un signe mystérieux, et lui ouvre la porte de son nouveau domaine. Maurice ne put s'empêcher de faire sur lui-même un retour triste et sévère. Il se demanda ce qu'il avait fait pour son pays, ce qu'il avait fait pour sa famille. Il échangeait avec sa cousine quelques rares paroles; mais, au son de sa voix, à son regard distrait, Madeleine comprenait bien que sa pensée n'était pas sur ses lèvres: elle craignait de le troubler et ne lui parla plus. »

Ils revinrent tous deux par une nuit étoilée, s'entretenant de leurs émotions. En écoutant Madeleine, Maurice découvrait de nouvelles sources d'admiration qui lui avaient échappé. De retour au logis, dominé par l'impression profonde de la représentation, il ne quitta pas sa cousine pour s'enfermer chez lui; il ouvrit la fenêtre et demeura quelques instants à contempler le ciel, dont la sérénité était descendue dans son cœur. Puis il vint s'asseoir près de la jeune Allemande, qui, pour couronner dignement cette poétique soirée, le pria de lui lire le *Guillaume Tell* de Schiller. Il obéit avec joie. A peine eut-il lu quelques pages, sa voix, transformée comme par enchantement, prit un accent d'oraison que Madeleine écoutait avec ivresse. A mesure qu'il avançait dans le récit de cette merveilleuse délivrance de tout un peuple, il semblait se transfigurer. Son front s'éclairait d'une douce lueur, son regard s'anima d'une céleste espérance. Le vieil homme s'effaçait, et Madeleine contemplait avec orgueil l'homme nouveau qu'elle avait devant elle. Cette soirée devait être féconde. En comprenant l'étendue de ses devoirs, Maurice ne s'abusa pas sur la valeur de ses facultés, car Madeleine avait l'art de l'exciter et de le contenir tour à tour. Il ne s'exagéra donc pas l'importance du rôle qu'il avait à jouer.

Si le soir sa mère n'est pas guérie, son couteau saura la retrouver, et le four pourra être rallumé.

« La jeune fille rentre mourante chez elle; elle raconte ce qui lui était arrivé. L'alcade est bientôt informé. Une enquête est immédiatement commencée; on trouve le four encore chaud, les traces de la lutte sont partout. Impossible de nier le crime. Les coupables disent qu'ils ont fait cuire du pain, mais ils ne peuvent en montrer, ils font de nouveaux mensonges qui les font tomber en contradiction. Ils produisent des témoins, mais ceux-ci ne sont pas d'accord entre eux. »

« Les circonstances connues, l'état d'irritation dans lequel se trouvait la famille Rodrigues, leur disposition morale à l'égard de la fille Cirila, tout a contribué à amener des preuves décisives. »

« Les deux hommes ont été condamnés à trois années de galères, les deux femmes à trois ans de réclusion et à des dommages-intérêts envers la prétendue sorcière. »

— Le journal *Singapore-Free-Press* raconte l'aventure suivante qui a mis en émoi la ville de Malacca, colonie anglaise située sur la presqu'île de ce nom:

« Le 29 avril dernier, l'énorme tigre royal que l'on gardait dans une cage à l'Hôtel-de-Ville, après avoir brisé les obstacles qui le retenaient prisonnier, a commencé tranquillement une promenade dans les rues de la ville. Sa première visite fut pour le commandant de la garnison. Il gravit lentement l'escalier, et allait entrer dans l'appartement, lorsqu'un domestique indigne qui portait sur un plateau le café de son maître, ayant aperçu l'animal, lui jeta à la tête tout le cabaret et en même temps cria à son maître de fermer la porte, ce que l'autre fit à l'instant. Le tigre étourdi par cette réception peu obligeante, rugit un peu, et descendit l'escalier comme un visiteur que l'on met à la porte. Sorti dans la rue, il se trouva en butte aux clameurs et aux projectiles de la populace, et se voyant pressé de tout côté, il entra de force dans un poulailler où il fut immédiatement fermé. On apporta sa cage que l'on mit contre porte en face de sa nouvelle résidence. Comme l'animal ne se montrait pas disposé à rentrer dans son ancienne demeure, les cipayes armés, postés derrière le poulailler le poussaient à coups de baïonnette. Malheureusement la porte de la cage étant moins élevée que la porte du poulailler, le tigre profitant de l'espace libre, fit un saut, scalpant en passant, un malheureux qui s'était perché imprudemment sur le sommet de la cage, et se sauva à toutes jambes. Cependant les cipayes, armés de fusils chargés, lui barrèrent bientôt le chemin. Le commandant ne voulait pas prendre sur lui la condamnation à mort du royal animal, l'ornement de l'Hôtel-de-Ville. On s'adressa donc au résident ou gouverneur qui prononça le fatal arrêt. Alors la compagnie des cipayes fit feu, et le tigre tomba, laissant chez les habitants, sinon de profonds regrets, au moins un souvenir de son équipée, qui ne s'oubliera pas de longtemps. »

— On raconte un fait assez plaisant qui s'est passé au milieu de la scène de désolation que présentait l'Hippodrome en feu. L'un des singes, celui qui dans les courses de singes joue le rôle de commissaire, choisi pour cela à cause de sa méchanceté, s'était réfugié sur les banquettes du 2<sup>e</sup> rang. Quand on a voulu le rattraper, une lutte magnifique s'est engagée avec les gardes municipaux et un véritable siège en règle a eu lieu alors. Il avait fait une provision des bancs que les dames mettent sous leurs pieds et les lançait avec une violence telle qu'on a été obligé de former un vrai bataillon carré. Alors, le singe, pris de court, s'est sauvé par dessus leurs têtes, s'est placé dans le manège et s'est mis à lancer du sable aux yeux des militaires au point de les tenir longtemps en arrêt.

## VARIÉTÉS.

### LA JUSTICE POLITIQUE EN ESPAGNE,

SOUS PHILIPPE II.

#### MORT DE MONTIGNY.

(Suite. — Voir notre numéro d'avant-hier.)

Sur ces entrefaites éclatèrent les premières révoltes, qui décidèrent la cour de Madrid à jeter enfin le masque et à confier au duc d'Albe la mission terrible dont nous avons vu les funestes conséquences. Les deux négociateurs, voyant la direction nouvelle que prenaient les affaires, témoignèrent le désir de retourner aux Pays-Bas, où l'état des choses semblait, en effet, exiger la présence de deux hommes aussi considérables, tous deux gouverneurs de provinces. Cette demande fut présentée aux vices-roy de Philippe II, le cardinal Granvelle, lui ayant écrit confidentiellement pour l'engager à retenir Bèghes et Montigny en Espagne et à surveiller leur correspondance, Philippe répondit au cardinal qu'en dépit de leurs instances répétées les deux envoyés resteraient à Madrid tout le temps qui serait nécessaire,

Assez de gens, Dieu merci, se croient appelés à diriger le char de l'état; Maurice eut le bon sens de ne pas en vouloir grossir le nombre. Il se tint prudemment à sa place, sentant bien qu'il n'est pas donné à tous de conduire les affaires publiques, mais que le devoir de tous est de s'y intéresser. A partir de ce jour, il suivit avec une ardente sollicitude la marche des événements, et son cœur ne fut plus fermé à ses sentiments d'honneur et de gloire qu'autrefois il avait tant raillés.

Grace à son travail, Maurice jouissait déjà d'une sorte d'aisance. Madeleine, dans des temps plus heureux, avait étudié la musique et savait chanter avec goût. Maurice ne l'avait pas oubliée, et comme pour récompenser sa cousine des soins qu'elle lui avait prodigués, surtout pour reconnaître la patience angélique avec laquelle elle avait supporté sa colère et sa dureté, il lui donna un piano. Ce fut une grande fête pour Madeleine. Ce présent inattendu donna une vie nouvelle à leurs petites réunions de famille. Souvent Madeleine rassemblait autour d'elle Pierre Marceau, sa femme et ses enfants, qui l'écoutaient avec ravissement. Maurice aussi se plaisait à l'entendre.

Un soir, il était seul avec elle. Madeleine feuilletait un cahier placé sur le piano; c'était un recueil de mélodies de Schubert: elle choisit une des plus belles et des plus touchantes, *Adieu*. Ce que j'aime surtout dans ces compositions, c'est qu'elles ne supportent pas la médiocrité. Rendues fidèlement, elles nous ravissent en extase ou nous bercent dans une délicieuse rêverie; chantées sans intelligence, avec une exactitude purement littéraire, elles nous plongent dans un ennui sans fond. C'est une pierre de touche qui trompe rarement: pour émouvoir et charmer en chantant les mélodies de Schubert, savoir la musique ne suffit pas; il faut être une âme de poète. Madeleine sentait profondément ce génie divin; elle savait rendre avec simplicité tout ce qu'elle sentait. Sa voix n'avait pas un grand volume, mais elle était d'un timbre pénétrant; on ne pouvait l'entendre sans émotion. Elle dit *Adieu* avec une mélancolie si touchante, que Maurice fut attendri.

Il leva les yeux sur elle, et pour la première fois de sa vie il comprit qu'elle était belle; non pas, je l'ai déjà dit, qu'elle offrit à la statue un type complet de perfection, mais son âme charmante rayonnait dans ses yeux, ses lèvres mélodieuses avaient une grâce qu'aucune parole n'aurait pu traduire. Jusqu'alors Maurice n'avait pas séparé la beauté de la volupté; il confondait l'admiration avec le désir; savait-il seulement ce que c'est qu'admirer? Un sens nouveau venait d'éclorre en lui, il contempla Madeleine dans une extase presque religieuse, comme un pèlerin agenouillé devant une madone.

(La suite prochainement.)

assez pareil à ces toupies que le bon chevalier fabriquait à Nuremberg. Maurice retrouvait dans ce livre l'image fidèle des pensées qui l'avaient longtemps dévoré, et qui, bien qu'assoupies, pouvaient encore se réveiller au moindre souffle imprudent. Aussi son œil s'anima d'un feu sombre et sinistre, sa voix prenait peu à peu un accent terrible et menaçant. Il s'élevait si bien identifié avec le héros dont il lisait les imprécations, qu'il croyait parler en son nom; le génie du mal l'avait ressaisi tout entier. Madeleine l'écoutait en frissonnant, Thérèse avec un naïf étonnement, Ursule d'un air passablement goguenard, Pierre Marceau avec l'expression d'une honte un peu railleuse. Quand il eut achevé, Maurice jeta le livre sur la table, et regarda son auditoire d'un air de triomphe et de curiosité. Son regard paraissait les interroger.

— Quel bras! dit Ursule, quel ramas de folies! Quel est ce méchant parchemin qui s'avise de vouloir régenter le monde, et qui ne sait pas gouverner sa vie?

— Monsieur, dit Pierre Marceau, c'est toujours un triste héros, celui qui ne trouve rien de mieux à faire que de se tuer. Les hommes de quelque valeur ont toujours un rôle à jouer; il ne s'agit que de choisir un rôle à sa taille. Moi, qui ne suis qu'un ouvrier, j'estime plus haut le travail de mes deux bras que toutes les grandes phrases de ce livre ennuyeux et insensé.

Thérèse confessa ingénument qu'elle n'y avait rien compris. Madeleine se faisait et applaudissait du regard aux paroles d'Ursule, de Marceau et de Pierre Marceau. Abasourdi par l'étrange succès de sa lecture, Maurice prit son chapeau et sortit.

Toutefois cette soirée ne fut pas perdue pour Maurice. Resté seul avec lui-même, après avoir donné cours à sa colère, après avoir qualifié, comme on peut se l'imaginer, l'intelligence d'Ursule, de Thérèse et de Marceau, après avoir éprouvé contre eux toutes les épithètes que pouvaient lui fournir le dédain et l'humiliation, il fut amené bon gré mal gré, à reconnaître qu'il avait pris en main la cause du bon sens. Plus tard il retrouva chez Madeleine Marceau et sa femme. En voyant leur calme et leur bonheur, il apprit à se vaincre. Les enfants mêmes, qui d'abord avaient excité son impatience et son haine, éveillèrent en lui une tendresse inattendue. Il les prit sur ses genoux, les couvrit de caresses, et entrevit, en les embrassant, toutes les joies de la famille.

Ainsi ce jeune homme remontait le flot bourbeux qui l'avait entraîné. Encore quelques efforts, il allait toucher le rivage; il secouait la fange de ses pieds et s'élevait vers les régions sereines.

Cette existence laborieuse et retirée avait ses distractions et ses plaisirs; Maurice et Madeleine allaient quelquefois au théâtre. Un soir, ils se trouvaient à l'Opéra. On donnait *Guillaume Tell*. Maurice, dans ses jours

mais que malheureusement il n'était pas possible de les empêcher d'écrire.

Ces deux seigneurs se trouvaient donc dès-lors dans une sorte de captivité honorable qui commençait à les inquiéter. Leurs parents, leurs amis, s'adressèrent à la duchesse de Parme pour la prier de demander au roi leur prompt retour. Elle consentit à faire la démarche qu'on lui demandait, mais elle ne fut pas écoutée. Le duc d'Albe, qui avait déjà quitté Madrid et qui s'acheminait lentement avec son armée, à travers l'Italie et l'Allemagne, vers la malheureuse contrée vouée à sa tyrannie, le duc d'Albe, ayant appris la démarche de la gouvernante, écrivit au roi dans les termes les plus pressants pour le supplier de n'y avoir aucun égard. Lorsque cette lettre parvint à Philippe II, le marquis de Berghes venait de mourir. On soupçonna qu'il avait été empoisonné par ordre du roi, mais il y a lieu de croire qu'en cette circonstance Philippe II a été calomnié.

Montigny, resté seul, essayait de faire bonne contenance. Le 20 juin 1567, lorsque déjà plus d'une année s'était écoulée depuis son arrivée à Madrid, il remit au roi un mémoire dans lequel il lui exposait l'ensemble de ses vues sur les moyens de pacifier les Pays-Bas. J'ignore si Philippe II se donna encore la peine de chercher à l'abuser par des démonstrations flatteuses, cela n'a rien d'improbable. Le duc d'Albe cependant avait enfin atteint le terme de son voyage, il était à Bruxelles, et le 9 septembre il avait inauguré, en faisant arrêter les comtes d'Egmont et de Horn, le système de terreur par lequel il comptait affermir l'autorité ébranlée. Peu de jours après, Montigny, qui ignorait encore le sort de son frère, fut arrêté lui-même et enfermé dans le château de Ségovie, résidence habituelle des prisonniers d'état d'un certain rang.

Bien qu'on eût déjà résolu de lui faire son procès, rien n'était encore fixé quant à la marche qu'on pensait suivre. Plusieurs passages de la correspondance du duc d'Albe avec le roi prouvent même qu' alors on se proposait de le faire juger en Espagne. Le duc, en effet, dans une lettre du 18 septembre, insiste fortement pour que, dans la composition du tribunal chargé de prononcer sur son sort, on n'ait pas égard à la clause expresse des statuts de l'ordre de la Toison, qui portait que les chevaliers ne pourraient être jugés que par leurs confrères. Voulant lui-même ne pas tenir compte de cette disposition dans le jugement des comtes d'Egmont et de Horn, il craignait que ce qui aurait lieu en Espagne à l'égard de Montigny ne devint un précédent dont ces illustres accusés pourraient s'appuyer pour réclamer avec plus de force le maintien de leur privilège. Il est curieux de voir à quelles subtilités il avait recours pour donner à l'illégalité qu'il s'efforçait de faire prévaloir, l'apparence d'un prétexte : forcé de reconnaître qu'aux termes des statuts de la Toison, la trahison était du nombre des crimes soumis à cette juridiction privilégiée qu'il tenait tant à décliner, il prétendait qu'il n'en était pas de même du crime de lèse-majesté, auquel le duc de Bourgogne, fondateur de l'ordre, n'avait pu étendre ses prévisions, n'étant pas investi du caractère royal. Dans une autre lettre, postérieure de quelques semaines seulement, le duc d'Albe annonça au roi qu'il lui enverrait toutes les preuves, tous les indices qu'il pourrait recueillir contre Montigny, aussi bien que le projet de l'interrogatoire qu'il conviendrait de lui faire subir. Philippe II, en recevant cette dépêche, y mit en marge une note par laquelle il exprimait le désir de recevoir promptement les documents ainsi annoncés, attendu, disait-il, que dans cette affaire nous marchons tout-à-fait à l'aveugle.

Malgré cette recommandation, plus d'une année devait se passer avant que le procès de Montigny s'ouvrît sérieusement, soit qu'on ne pût trouver à son égard la matière d'aucune charge seulement spécieuse, soit que d'autres affaires plus urgentes ne permissent pas au duc d'Albe de s'en occuper encore. La situation du malheureux prisonnier était affreuse. Connaissant trop bien son implacable maître pour être rassuré par le témoignage de sa conscience, ignorant entièrement non-seulement les intentions qu'on pouvait avoir par rapport à lui, mais encore ce qui se passait dans les Pays-Bas, sans en excepter la mort de son frère, déjà immolé sur l'échafaud, il demandait vainement qu'on prit enfin une décision, et on lui fit connaître les accusations dont il était l'objet. Il s'adressa successivement aux personnages les plus influents de la cour, au favori Ruy Gomez, au duc de Feria, à l'évêque de Cuença. Ne recevant pas de réponse, il forma, dans son désespoir, un projet d'évasion; mais une lettre interceptée révéla le secret à ses gardiens, et un des complices de cette tentative fut puni du dernier supplice. Il y avait alors dix mois que Montigny était prisonnier.

Cependant on avait enfin réglé le mode de la procédure à laquelle il devait être soumis; on avait décidé qu'il serait jugé dans les Pays-Bas, mais sans cesser d'être retenu en Espagne, où il serait interrogé en vertu d'une commission rogatoire délivrée par le tribunal institué à Bruxelles pour statuer sur les crimes d'état. Le choix d'une telle forme de jugement indiquait assez qu'on voulait s'entourer de ténèbres. Le procureur fiscal auprès du tribunal de Bruxelles présenta au duc d'Albe, président, ou plutôt seul juge de ce tribunal, dont les autres membres n'étaient que ses assesseurs, un réquisitoire qui énumérait tous les chefs d'accusation.

« Le réquisitoire (disait le fiscal) que Montigny et son frère le comte de Horn, avec le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le marquis de Berghes et d'autres seigneurs, ont tombés d'accord de conspirer, machiner et établir une certaine ligue avec un serment très étroit, spécialement et expressément contre un ministre principal de sa majesté, mais d'une manière cachée et en réalité contre le service et au préjudice de son autorité et souveraineté, en sorte qu'il fut résolu de faire violence à ce ministre dans sa personne, ou au moins de le faire renvoyer des Pays-Bas, pour ainsi se rendre maîtres absolus, ou au moins s'emparer du gouvernement, en quoi ledit Montigny et les autres ont commis le crime formel de lèse-majesté, alors même que ladite machination n'aurait eu d'autre effet que d'entraîner la retraite de ce ministre, afin de priver sa majesté de ses services et de venir à bout de leurs perfidieux desseins. Ils ont ensuite formé une autre conspiration tendant, entre autres choses, à faire supprimer les principaux conseils du gouvernement pour attirer au conseil d'état la connaissance des affaires, tant de la justice, des grâces et rémissions que des finances, et par qu'en général les sceaux et l'autorité sur toutes les affaires fussent mis entre leurs mains, par quoi lesdits conseils sont tombés dans un grand mépris, chose qui tendait ouvertement à la rébellion, d'autant plus qu'en même temps on destitua de bons et louables magistrats, on leur en substitua de mauvais, on abrogeait le bonnes lois et ordonnances, et, désirant ébranler à leur dévotion le peuple, déjà grandement troublé par leurs mauvais manèges et propos, ils ont réuni dans beaucoup de lieux, que sa majesté voulait introduire en ce pays l'inquisition d'Espagne, et sa majesté ayant ensuite envoyé à la duchesse de Parme ses lettres du 17 octobre 1565 pour faire connaître l'indignité et assurer l'exécution des édits, ledit Montigny, par ses lettres du 17 novembre, a écrit à Alonso de Loo, secrétaire du comte de Horn, que le duc d'Albe se scandalisait d'une pareille résolution de sa majesté, surtout en ce qu'elle n'avait été prise qu'à l'exécution des édits, et, au moyen de tels et de semblables propos semés et répandus par ledit Montigny et ses confidents, le peuple, sollicité déjà depuis long-temps par les domestiques et les agents de ces

seigneurs, a commencé à se lever de toutes parts, et on entendait retentir les clameurs les plus étranges et les plus épouvantables, non-seulement contre l'inquisition et les édits, mais aussi contre le gouvernement, la police et l'autorité de sa majesté, et les seigneurs se sont avancés jusqu'à dire qu'ils n'avaient ni la possibilité ni la volonté d'exécuter les édits à la rigueur, ni de prêter assistance à l'inquisition. Ensuite, le prince d'Orange s'étant retiré dans sa maison de Breda, où il tint un conventicule et une réunion, Montigny s'y est trouvé avec les autres, et on y a résolu de prendre les armes contre sa majesté, dans le cas où elle ne consentirait pas à retirer l'inquisition et les édits, ou au moins à les modifier de manière à introduire la liberté des sectes, et, à cet effet, de tenir prêts en Allemagne quatre mille cavaliers et quatre régiments d'infanterie, ce qui a été ensuite définitivement conclu dans la réunion de Saint-Trond.

Tel est le début du réquisitoire. Remarquons, avant d'aller plus loin, que la dernière allégation, la seule qui ait une véritable gravité, y est avancée sans aucune preuve, sans qu'on cite même à l'appui aucun témoignage. Tout le reste est d'une telle nature, qu'on ne peut comprendre par quel procédé d'esprit le duc d'Albe et ses acolytes sont parvenus à y découvrir les éléments d'une accusation de lèse-majesté; il ne s'agit en effet que de conversations, d'opinions exprimées, de conseils donnés en matière de gouvernement. La suite de ce document répond parfaitement à ce qu'on en a déjà vu. A en croire le fiscal, Montigny et les autres seigneurs ont conseillé la démarche de la noblesse venant en corps, et dans une attitude menaçante, présenter une requête à la gouvernante contre l'exécution des édits; ils ont même corrigé le texte de cette requête, et Montigny particulièrement a prétendu ne rien trouver de blâmable dans la démarche dont il s'agit. Il a tenu des propos pernicieux contre le roi, disant que sa majesté faisait grand tort aux seigneurs des Pays-Bas en y envoyant des Espagnols, ce qu'ils ne pouvaient souffrir, qu'elle finirait par les obliger à se révolter, qu'elle ne devait pas penser à être roi en ce pays comme en Espagne, et qu'on ne le permettrait pas. Montigny est encore accusé d'avoir souvent manifesté une très grande irritation de ce que le roi n'écoutait pas ses conseils, d'avoir déprécié les forces du roi et exalté la puissance de ses ennemis, de s'être montré, au commencement des troubles, très favorable aux prétentions sectaires, notamment dans son gouvernement de Tournay, et, à l'appui de cette inculpation, le fiscal, infidèle à sa méthode ordinaire, condescend, cette fois, à articuler des faits, à citer un témoin.

« L'administrateur du diocèse (dit-il) lui ayant, à plusieurs reprises, remontré que les sectaires chantaient publiquement, de jour et de nuit, les psaumes avec beaucoup de chants réprouvés, et lui ayant demandé pourquoi il n'en faisait pas justice, il a répondu que c'étaient les gens d'église eux-mêmes qui étaient la première cause de ces désordres, par les cérémonies dont ils faisaient usage dans leurs églises, et que, si on laissait au peuple la liberté de communier sous les deux espèces, comme avait fait le duc de Clèves dans ses états, on pourrait remédier à tout, et ledit prélat lui ayant fait remarquer que cela était peu vraisemblable, puisque la majeure partie des sectaires de son gouvernement étaient calvinistes, il a répliqué que les uns et les autres devaient vivre, comme s'il eût voulu donner à entendre qu'il fallait accorder à ces deux sectes la liberté légale; et ledit Montigny avait pris l'habitude de soulever chaque jour, en causant avec ledit prélat, des questions scandaleuses sur l'ancienne religion, qu'il affectait de traiter avec tout le mépris possible, surtout par rapport au sacrifice et aux cérémonies de l'église, en présence de laïques, gentilshommes, soldats et autres, à tel point que le prélat, ne pouvant plus le souffrir, se retirait quelquefois de la table et de sa compagnie; il se donnait beaucoup de peine pour placer les hérétiques dans les emplois de justice, et de chanoines; l'ayant averti... que, sur beaucoup de points, on commençait à faire le procès et les exercices des nouvelles sectes, il leur a dit : Est-ce que vous voulez nous empêcher de prêcher? Non, non, je vous avertis qu'il y a quarante ou cinquante mille hommes pour les défendre. »

Nous ne suivrons pas le fiscal dans sa proluxe énumération de tous les petits faits, de tous les commérages qu'il avait réunis pour fortifier l'accusation. De tout cela, il conclut que Montigny doit être considéré comme responsable des troubles qu'a encouragés sa coupable indulgence, et de tant d'ames dont elle a causé la perte. Passant à des imputations d'une autre nature il lui reproche d'avoir tenu habituellement un langage irrespectueux et méprisant sur la personne du roi; d'avoir dit à Paris que les seigneurs des Pays-Bas étaient en mesure d'envoyer un gros corps de cavalerie contre le duc de Guise au secours du connétable de Montmorency, qui, sans doute, en cas de besoin, leur rendrait le même service; d'avoir, à Madrid, en plein conseil d'état, déclaré qu'aucun de ces seigneurs ne prendrait les armes contre les rebelles, si sa majesté n'accédait d'abord aux demandes des confédérés; d'avoir fait la même déclaration en présence de sa majesté, d'où résulte la preuve évidente que non-seulement il était informé de ces pratiques séditieuses, mais qu'il y prenait part; de ne pas les avoir dénoncées à temps; enfin, étant constitué prisonnier par ordre du roi, d'avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'échapper de sa prison, au point qu'il avait déjà achevé les préparatifs nécessaires, s'étant procuré depuis long-temps, par l'entremise de son secrétaire et de son majordome, les limes, les fers et autres instruments indispensables, et ayant suborné un de ses gardiens par des promesses et des discours qui aggravent beaucoup ses autres délits. Trouvant dans l'ensemble de ces faits la preuve des crimes de rébellion, de conspiration et de lèse-majesté divine et humaine, le fiscal requiert que Montigny soit privé de ses honneurs et dignités, puni de la peine capitale, de la confiscation de ses biens et de toutes les peines conformes au droit.

Le duc d'Albe, par une commission rogatoire datée de son camp près de Liège, le 6 novembre 1568, transmet ce réquisitoire aux alcades de cosa y corte, c'est-à-dire aux juges de la cour criminelle de Madrid, en leur demandant d'interroger Montigny sur les faits énoncés dans ce document, et de l'inviter à désigner un ou plusieurs fondés de pouvoirs pour présenter sa défense. Un de ces alcades, D... Salaza, se transporta en conséquence au château de Ségovie, et procéda, le 7 février 1569, à l'interrogatoire du prisonnier. Le texte de cet interrogatoire est au nombre des documents récemment publiés à Madrid; il suffirait à lui seul pour démontrer l'innocence de Montigny à celui même qui, se plaçant au point de vue de la cour de Madrid, en accepterait les préjugés et les étranges doctrines. Aux questions multipliées autant que minutieuses qui lui furent successivement adressées et qui n'étaient autre chose que le développement du réquisitoire, Montigny opposa constamment les dénégations les plus nettes, les plus absolues, presque toujours les plus vraisemblables, sans que jamais le magistrat interrogateur parût être en mesure d'insister et de le remettre en défaut ou de le surprendre en contradiction avec lui-même. Il affirma que les réunions auxquelles il avait assisté avec les autres seigneurs des Pays-Bas n'étaient que des parties de plaisir et de société; que, loin d'y conspirer contre l'autorité du roi, on n'y avait jamais parlé politique, si ce n'est par occasion et toujours dans un esprit de loyauté; que pour son compte il n'avait participé en rien à la fédération formée par la noblesse pour faire vio-

lence à la gouvernante; il expliqua de la manière la plus naturelle et la plus satisfaisante les relations qu'il avait eues à Paris avec le connétable de Montmorency, le chef de sa maison, relations qu'on avait voulu rendre suspectes par l'unique motif qu'il s'était rencontré chez le connétable avec le neveu de grand personnage, l'amiral de Coligny, l'un des partisans protestantisme; il nia formellement tous les propos qu'on lui imputait contre l'autorité du roi, contre sa personne et contre la religion catholique. Quant au reproche d'avoir favorisé l'hérésie, il ne lui était que trop facile de le réfuter victorieusement; il avoua bien qu'il avait exprimé quelques doutes sur la convenance qu'il pouvait y avoir à établir l'inquisition dans un pays où le nom en était si odieux; mais, loin de reconnaître qu'il eût voulu fonder la liberté religieuse, soit publique, soit même privée, il protesta, chrétien et catholique, il aurait plutôt dénoncé son propre frère, s'il était devenu infidèle, et il rappela avec ostentation les châtimens infligés aux hérétiques dans son gouvernement de Tournay, les bûchers dressés quelquefois pour leurs ministres. Les petits faits qu'on avait accumulés pour convaincre du crime de tolérance, ou furent démontrés complètement faux, ou perdirent toute gravité au moyen des éclaircissements dans lesquels il entra pour en faire connaître le caractère. Les dénégations de l'administrateur du diocèse furent surtout, de sa part, l'objet d'un démenti péremptoire et catégorique: loin de reconnaître qu'il eût jamais provoqué des convives à des entretiens dont eussent pu s'offenser les oreilles les plus scrupuleuses, il soutint qu'il n'avait jamais manqué d'imposer silence à ceux qui voulaient entamer de tels propos. L'alcade lui ayant demandé pourquoi il n'avait pas fait entendre un langage plus sévère à ceux qui tenaient ces propos, pourquoi même il ne les avait pas punis comme ils méritaient de l'être, il répondit que, dans ces conversations, il s'agissait nullement d'attaques contre la religion, ce qu'il n'aurait certes pas toléré, mais d'observations générales sur la trop libre de certains ecclésiastiques et sur l'ambition de quelques évêques. Il manifesta enfin l'extrême surprise qu'il éprouvait de se voir ainsi dénoncé par un prélat qui avait toujours paru rechercher son amitié.

(La suite à demain.)

### Theâtre-Royal-Français.

Samedi, 1<sup>er</sup> août, représentation n° 20.

### CHARLES VI,

grand-opéra en 5 actes, paroles de MM. Casimir et Germain Delavigne, musique de Halévy.

Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie.

## ANNONCES.

### ÉTABLISSEMENT DE BAINS

### M. MAAS, à Scherreningue.

A l'occasion des Courses de chevaux, il y aura à l'établissement de MAAS, Restaurant à la Carte, pendant toute la journée de Lundi 3 août. Le soir, le corps de musique des Lanciers jouera sur la terrasse.

### SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR ENTRE le Havre et la Hollande.

Le steamer Rotterdam, capitaine COUTARD, partira de Rotterdam le matin de mardi, 4 août. S'adresser à M. M. Smith & Co, Boomjes, A. 170, à Rotterdam.

### Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 30 Juillet.

	COUS	OUVERT.	FERMÉ.
	29 juill.		
Dette active . . . . .	60 1/2	60 1/2	61
Dito dito . . . . .	73	73	73
Dito en liquidation . . . . .	3	73	73
Dito dito . . . . .	4	95 1/2	95 1/2
Dito des Indes . . . . .	4	95	95
Syndicat . . . . .	3	—	—
Dito . . . . .	3	89 1/2	89 1/2
Société de Commerce . . . . .	4	175 1/2	175 1/2
Act. du lac de Harlem . . . . .	5	—	—
Act. de fer du Rhin . . . . .	4	115	115
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	106 1/2	106 1/2
Dito dito 1823 & 1829	—	105 1/2	105 1/2
Inscript. au Grand Livre . . . . .	6	69 1/2	69 1/2
Certificats au dit . . . . .	6	71 1/2	71 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	96 1/2	96 1/2
Emprunt de 1840 . . . . .	4	90 1/2	90 1/2
Id. cher Stiggrit et Comp. 5	—	89 1/2	89 1/2
Passive . . . . .	5	5 1/2	5 1/2
Dette différée à Paris . . . . .	—	5 1/2	5 1/2
Différé . . . . .	—	—	—
Espagne . . . . .	—	—	—
Ardoins . . . . .	5	19 1/2	19 1/2
Dito . . . . .	3	—	—
Coupons Ardoins . . . . .	—	33	33
Obligations Goll. & Comp. 5	—	—	—
Dito métalliques . . . . .	5	102 1/2	102 1/2
Dito dito . . . . .	2	—	—
France . . . . .	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre 3	—	—	—
Pologne . . . . .	—	—	—
Actions 1836 . . . . .	7	—	—
Emprunt à Londres 13 9	—	—	—
Brésil . . . . .	—	—	—
Id. id. 1843 . . . . .	3	87 1/2	87 1/2
Portugal . . . . .	—	—	—
Obligations à Londres . . . . .	3	48 1/2	48 1/2

### Bourse d'Anvers du 30 Juillet.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 1/2 A. — Dette rée ancienne, — Passive 5 % — Lots de Hesse 62. — Cours de Bourse (2 1/2 heures). Ardoins 19 1/2 A.

### Bourse de Londres du 28 Juillet.

3 % Cons 95 1/2, 96. — 2 1/2 % Hoff 59 1/2. — 4 % id. 94 1/2. — Esp. 5 % 36 1/2. — Portug. 4 % 44, 46. — Russes 112.

### Bourse de Vienne du 24 Juillet.

Métalliques, 5 % 111 1/2. — Lots de fl. 500, 156 1/2. — Lots de 250 Actions de la Banque 157 1/2.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwe